

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	24 (1936)
Heft:	485
Artikel:	L'Alliance à Coire : [1ère partie]
Autor:	A. de M.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-262421

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
Mme Emilie GOURD, 17, rue Töpffer
ADMINISTRATION
Mme Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest
Compte de Chèques postaux X. 943
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organ officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS
SUISSE Fr. 5.—
ÉTRANGER 8.—
Le numéro 0.25
La ligne ou son espace : 40 centimes
Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de Juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la renouvellement de l'année en cours.

ANNONCES

Avoir un idéal, c'est être sûr de ne pas vivre au hasard, au jour le jour, sans but, sans règle, sans espérance ; c'est savoir pourquoi l'on préfère le devoir au plaisir, la joie du travail au laisser aller de la paresse.

Ferd. BUISSON.

AVIS IMPORTANT

Dès maintenant et jusqu'à nouvel avis, nos collaborateurs, lecteurs et abonnés sont priés de bien vouloir prendre note que l'adresse de la Réaction et de la Direction du MOUVEMENT, de même que l'adresse personnelle de la rédactrice pour sa correspondance privée, est

17, rue Töpffer, Genève

tout envoi fait à une autre adresse subissant de ce fait un retard d'un courrier en tout cas.

L'Alliance à Coire

L'Alliance a siégé les 3 et 4 octobre dans la capitale grisonne, dont plusieurs bâtiments étaient pavés en son honneur, fait nouveau dans les annales féministes. L'hospitalité de la petite cité rhétique fut charmante, digne et tranquille, selon le caractère de ses femmes, et cela était bienfaisant à une heure où le souci régnait en maître. Cependant la dure réalité n'avait pas tari les sources d'un peuple poète : la présidente de l'Association des « Jeunes Grisonnes » nous reçut avec des vers admirablement dit, la soirée récréative fut agrémentée par des productions théâtrales extrêmement fines, et enfin une promenade archéologique à travers la cathédrale, le musée rhétique et l'ancien Coire, clôtura ces journées de travail.

L'Assemblée était pour la première fois présidée par Mme Nef. Le rapport de gestion du Comité présenté par elle témoigne d'une activité considérablement accrue par les problèmes qui suscitent les difficultés économiques du moment, et l'inquiétude politique sur terrain national et international. Aussi le Bureau n'a-t-il pas eu la tâche facile ; après mûres études, il a fallu envoyer à diverses autorités fédérales neuf pétitions, chiffre record, si nous ne faisons erreur.

Cinq nouvelles sociétés se sont affiliées à l'Alliance parmi lesquelles la grande Association suisse des femmes paysannes. Cette affiliation est due en partie à l'action des sociétés féminines l'automne dernier en faveur de la vente du raisin frais.

Mme Nef a terminé son rapport par un compte-rendu de ses pourparlers avec le Comité suisse de propagande pour l'emprunt de défense nationale. Le Comité de l'Alliance, invité très tardivement à faire partie d'un Comité de femmes, adjoint au grand Comité d'action, décida de s'abstenir, vu la diversité de tendances de ses sociétés affiliées ; par contre la présidente s'est engagée à rappeler aux femmes leur responsabilité individuelle en face de la situation du pays relativement à l'emprunt. Elle l'a fait dans la presse, elle l'a répété à la séance. Elle a aussi recommandé aux femmes de rester calmes devant les inconnues de la dévaluation du franc suisse, et de combattre autour d'elles les achats superflus de provisions, malfaits au point de vue économique, et de pratiquer au contraire la vraie solidarité entre citoyennes.

La discussion sur la situation de l'Alliance par rapport à l'emprunt de défense nationale s'engagea assez violemment et reprit au sujet de la proposition du Comité de constituer une Commission de la paix. Deux courants d'opinions s'affrontèrent ; celui des opportunistes, qui estimaient qu'en ces temps troublés, où il s'agit avant tout de se tenir prêt à la défense de sa patrie, on serait insensé de s'occuper de la paix ; et celui des pacifistes convaincus qui soutiendront la lutte pour l'entente entre les peuples même à travers la tourmente. Le second courant l'emporta. Quant au reproche fait au Comité de l'Alliance d'avoir dépassé ses compétences, la présidente, tout en le réfutant, prit l'engagement d'informer à l'avvenir rapidement les sociétés, lorsqu'une décision doit être prise d'urgence, comme cela a été le cas dans cette circonstance.

(La fin en 3^e page.)

A. DE M.

Un message de notre présidente internationale

Lors de la récente réunion à Bruxelles, au mois de septembre, du Comité de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, quelques membres de ce Comité exprimèrent à Mrs. Corbett Ashby leur désir qu'un message fut, à l'occasion de cette rencontre, envoyé aux femmes, membres de l'Alliance, à qui, en ces temps si profondément troublés il dommerait courage pour continuer leur tâche. Nous sommes heureuse de pouvoir publier ici la traduction française de ce message.

Chères amies et collaboratrices,

Depuis sa fondation en 1904, notre Alliance a travaillé pour l'égalité entre les sexes, la période de guerre exceptée de 1914 à 1918, durant laquelle nous avons mis de côté notre activité politique, afin de nous consacrer de tout notre cœur aux tâches spéciales pour lesquelles l'on faisait appel à nous.

Depuis 1923, nous avons travaillé dans le champ commun du féminisme et de la paix, parce que nous croyons que la paix est la condition de tout bonheur et de toute prospérité humaine.

Cet hiver de 1936 nous amène-t-il la même crise qu'en 1914 ? La sauvagerie moyenâgeuse qui règne en Abyssinie, en Palestine, en Espagne, où les prisons retiennent des cris des hommes et des femmes torturés pour leurs opinions et non pour leurs délits, ce retour à la barbarie va-t-il nous engager, nous femmes, à mettre de côté temporairement nos revendications féministes ? Je ne le pense pas.

Le féminisme est la foi des femmes qui croient à la liberté individuelle et à la responsabilité de chacun. C'est l'aspect féminin du grand principe de la liberté de pensée et de parole, de la discipline et du contrôle permanent acceptés, de la loyauté envers la communauté, de l'égalité et de l'assistance mutuelle — ce principe qui, au siècle dernier, transforma la conception moyenâgeuse du monde en sa conception mo-

derne, et dont les conséquences furent les plus étonnantes progrès que nous ayons jamais connus de la science, de l'hygiène, et du relèvement du niveau de la vie. Mais parce que notre puissance matérielle a dépassé nos conceptions spirituelles, nous laissons maintenant toutes nos inventions modernes entraîner avec elles la torture, la misère, la tyrannie et la mort, au lieu du bonheur, de la santé, de la richesse et de la liberté.

Notre féminisme doit être à l'avant-garde de ceux qui peinent pour empêcher le monde de retomber sous l'influence du despotisme. Lorsque nous insistons pour que soient reconnus nos droits en tant qu'êtres humains, nous livrons la même bataille que doit livrer chacun de ceux qui souffrent pour leur race, leurs croyances, leur classe ou leurs opinions. Et si les hommes rejettent impatiemment les libertés qu'ils ont acquises, parce qu'ils ne savent pas en user avec sagesse pour le bien de tout être humain sans distinction de nationalité ou de sexe, les femmes, même là où elles n'ont pas encore acquis leurs droits politiques, sont trop près de cette bataille pour sous-estimer la valeur de ce bien précieux.

Travaillons donc courageusement durant l'hiver qui vient à répandre cet évangile. Il n'est pas opposé à la paix ; bien au contraire, car l'égalité que nous réclamons pour nous-mêmes doit être donnée librement à tous. Chacun, sans distinction de race, de couleur, de croyance ou de nationalité, doit pouvoir avoir sa part de richesse, de possibilité de développement, d'éducation. La paix ne peut être basée que sur l'organisation du monde en une grande communauté, où les accapareurs nationaux sont supprimés sans merci.

Notre grand ennemi est notre manque de foi devant le despotisme menaçant. Nous devons opposer notre conviction à cette conviction, la discipline au despotisme, l'assistance mutuelle au militarisme, les remèdes à la misère, l'amour à la haine.

M. I. CORBETT ASHBY.

Femmes parlementaires belges

Depuis les dernières élections, cinq femmes au lieu de deux siègent au Parlement belge ; soit trois au Sénat et deux à la Chambre : Mmes Isabelle Blume (Bruxelles) et Degeer (Liège), élue à la place de Mme Lucie Desjardins.

La loi belge, nos lectrices s'en souviennent sans doute, a établi le système de la cooptation des femmes sénateurs. C'est ainsi qu'à Mme Spaak (socialiste) qui y siégeait précédemment, sont venues s'ajouter, de par ce système, Mme Maria Baers (catholique) et Mme Odile Maréchal (fronction).

(On trouvera à la revue de la presse quelques détails sur chacune de ces parlementaires.)

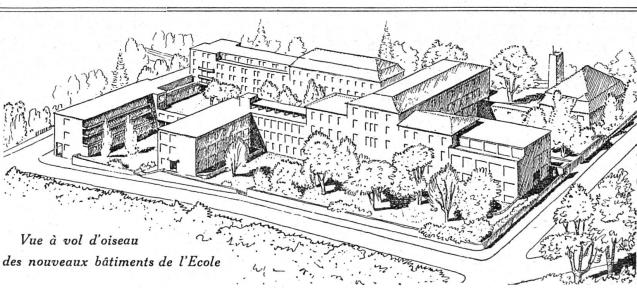
L'inauguration des nouveaux bâtiments de l'Ecole d'Infirmières de Zurich

De vastes bâtiments aux lignes élégantes et audacieuses, des chambres de malades ensolielées, des salles de cours où l'on enseigne aux jeunes infirmières les théories les plus modernes, et, partout, de la direction aux assistants, des docteurs aux malades, partout des femmes, voilà une des plus nobles conquêtes féminines dont la Suisse puisse se glorifier. C'est l'Ecole suisse d'infirmières, double d'une clinique, qui vient d'être ouverte à nouveau à Zurich, après avoir été entièrement reconstruite et agrandie.

Reportons-nous à quarante ans en arrière. Au cours du Congrès des Intérêts féminins, tenu à Genève en 1896, une femme, Mme le Dr. Anna Heer, ému par la situation difficile des infirmières privées, proposa la création d'une école d'infirmières absolument autonome ; le Congrès accepta cette proposition et décida de confier la direction de l'Ecole à des femmes. La chose était toute nouvelle, et on imagine le scepticisme, ou

même l'opposition, qu'elle rencontrera ! Malgré tout, avec enthousiasme, les fondatrices imposent silence aux objections, vainquent les difficultés, si bien qu'en 1901 on pouvait inaugurer l'Ecole d'infirmières de Zurich.

Celle-ci se proposait trois buts : d'abord, la préparation professionnelle des infirmières ; puis, en second lieu, les soins aux femmes malades ou en couches et aux enfants ; et enfin la possibilité pour les jeunes femmes médecins de perfectionner leurs connaissances. Les moyens étaient limités ; le modeste bâtiment de briques rouges n'abritait que 10 élèves infirmières, mais le zèle et l'ardeur suppléeront à tout. Bientôt les malades viennent en foule, les infirmières trouvent l'occasion d'exercer leur activité sans dépendre d'une institution religieuse, et de jeunes femmes médecins obtiennent des postes d'assistante, bien rares à cette époque. La renommée de l'Ecole s'étend rapidement ; tous les lits sont occupés, on refuse des élèves ; la nécessité de construire un nouveau bâtiment s'impose, et l'œuvre est si bien reconnu d'utilité publique, que la ville et le canton de Zurich, ainsi que de nombreux particuliers, fournissent une grande partie des quatre millions et demi nécessaires à une transformation complète.



Qui reconnaîtrait dans la luxueuse installation qui vient d'être inaugurée la modeste construction de 1901 ? C'est d'abord une clinique, claire et gaie, pouvant recevoir 140 patients et 40 nouveaux-nés, pourvue d'une pharmacie, d'un laboratoire de rayons X, et de tout le matériel moderne ; c'est encore le pavillon des enfants, avec ses terrasses, sa place de jeux et son jardin, c'est la grande cuisine et ses dépendances ; c'est enfin le bâtiment réservé aux infirmières, où elles trouvent, après les longues journées d'efforts, un confort mérité, tandis que de grandes salles de cours les invitent au travail. Il y a là un véritable monde où tout est neuf, clair, et de bon goût, et surtout où tout respire cet admirable dévouement, cette foi inlassable dans l'œuvre à créer, dans cette « œuvre de femmes pour les femmes » qui a trouvé, dans ces locaux resplendissants, la consécration de son succès.

(D'après le Schv. Frauenblatt.)

P.

**Les Femmes et la Société des Nations****Contre la traite des femmes**

Comme toujours, c'est à la Ve Commission de l'Assemblée, qui a à son ordre du jour les questions sociales humanitaires, que les femmes déléguées se sont rencontrées nombreuses. Plusieurs d'entre elles cependant ont aussi siégé à la II^e Commission, traitant des questions techniques, et en particulier de questions d'hygiène et du problème de l'alimentation, mis à l'étude l'an dernier, et sur les divers aspects duquel nous aurions certainement à revenir un jour.

Des cinq sujets figurant à l'ordre du jour de la Ve Commission (traite des femmes, protection de l'enfance, opium, réforme pénale et pénitentiaire, et assistance aux étrangers indigents), seul, celui de la traite fut présenté par une femme comme rapporteur. Notre amie, Mme Caurionis, déléguée de Lithuanie, s'acquitta de cette tâche avec son habileté bonne grâce souriante, et nous qui savons combien la préoccupent les problèmes de moralité publique, avons pu apprécier tout le cœur qu'elle apporta à faire avancer cette cause. Cause gagnée maintenant d'ailleurs à la S. d. N., car aucune discussion ne s'éleva, aucune observation ne surgit à propos de passages de ce rapport, par lesquels la Commission se félicita que le projet de convention internationale réprimant les agissements des souteneurs fut basé sur des principes abolitionnistes, ou encore estimait que l'un des buts immédiats des travaux à poursuivre dans ce domaine devrait être l'abolition des maisons de tolérances... Que les temps sont changés depuis la Conférence contre la traite des femmes de 1921, alors que certaine délégation menaçait de se retirer en claquant les portes si la question de la réglementation de la prostitution était abordée... Changement profond d'opinion, dû en bonne part à la Société des Nations elle-même et à son activité sur